



Centre Anti-Poison pour le Québec: (800) 463-5060

Tél. (Qc): (418) 660-8666 / 800-890-8666


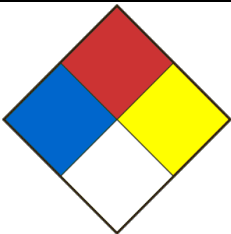
Fax. (Qc): (418) 660-8998

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 01 - IDENTIFICATION

Identification du produit HEXAMÉTHYLÈNETÉTRAMINE		Utilisation du produit Usage en laboratoire	
Formule chimique C ₆ H ₁₂ N ₄		Numéro MAT HR-0104	Masse molaire 140,19
Nom chimique / Nom commercial / Synonymes MÉTHÉNAMINE, HMT, HEXAMINE, 1,3,5,7-TETRAAZAADAMANTANE, HEXAMETHYLENEAMINE, AMINOFORM, AMMOFORM, CYSTAMIN, CYSTOGEN, FORMIN, URITONE, UROTROPIN			
Nom du fournisseur Laboratoire MAT		Adresse - Rue 610, rue Adanac	
Ville Québec		Province Québec	
Code postal G1C 7B7	Internet www.labmat.com	Numéro de téléphone 418-660-8666 / 800-890-8666	
Téléphone en cas d'urgence	CANUTEC: 613-996-6666		CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060
Date FDS préparée 2019-10-23	FDS Préparée par Laboratoire MAT	Courrier électronique labmat@labmat.com	

SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SIMDUT/SGH	Matières solides inflammables catégorie 2 Sensibilisation cutanée catégorie 1
Mention d'avertissement	ATTENTION
Mentions de danger (H)	H228 Matière solide inflammable. H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
Conseils de prudence (P)	P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer. P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P321 Traitement spécifique (voir section 4 de la FDS et sur cette étiquette). P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
PICTOGRAMMES	
Autres dangers	NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)
	Santé 2 Inflammabilité 2 Réactivité 0 Spécial

SECTION 03 - INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes)	Numéro CAS et tout identificateur unique	Concentration (%)
Hexaméthylènetétramine	100-97-0	<=100

SECTION 04 - PREMIERS SOINS

Si contact avec yeux	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si contact avec peau	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si inhalé	Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
Si avalé	Ne PAS faire vomir. Si la personne est consciente, rincer la bouche avec de l'eau. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)	Réf. section 11.
Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire	En cas de consultation médicale, gardez cette fiche à disposition.
Conseils généraux	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Inflammabilité	Oui
Conditions d'allumage	La chaleur, les étincelles et la flamme nue. Inflammable en présence d'une source d'allumage, due au frottement ou à la chaleur résiduelle.
Agents d'extinction appropriés	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
Agents d'extinction inappropriés	Donnée non-disponible.
Produits de combustion / décomposition dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Oxydes de carbone, Oxydes d'azote (NOx). Vapeurs toxiques de formaldéhyde.
Dangers spéciaux de feu et d'explosion	Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10). Réaction explosive avec le mélange suivant: acide acétique + anhydride acétique + nitrate d'ammonium + acide nitrique. Violente réaction avec le peroxyde de sodium. La poussière peut former un mélange explosif avec l'air.
Équipements de protection spéciaux / précautions spéciales pour pompiers	Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.

SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage, précautions individuelles équipement de protection et mesures d'urgence	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuelle. Ramasser à l'aide d'une pelle ou d'un balai en prenant soin de ne pas disperser les poussières. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Enlever toute source d'ignition.
---	---

SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Conditions d'entreposage	Garder le contenant hermétiquement fermé et le ranger à l'écart de la chaleur, de l'humidité et des produits incompatibles. Entreposer dans un endroit frais et sec. Entreposer dans un endroit bien aéré. Hygroscopique.
Méthode et équipement de manutention	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de poussières et d'aérosols. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où se forme la poussière ou la vapeur. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Porter l'équipement de protection individuel lors de la manutention. Assurer toujours une bonne ventilation. Transport selon TMD (réf. Section 14)

SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs d'exposition

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
Hexaméthylènetétramine	100-97-0	LECT	0.350000 ppm 2.000000 mg/m3	Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.

Origine des données	Sigma-Aldrich (Millipore Sigma)
Ventilation	Hotte.
Respiratoire	Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.
Gants	Manipuler avec des gants.
Yeux	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.
Chaussures	Utiliser des chaussures de sécurité.
Vêtements	Sarrau. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique.
Contrôle d'ingénierie	Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Solide.
Apparence	Cristalline blanche.
Odeur	ammoniacale.
Seuil olfactif	Données non disponibles
pH	7-10 (solution aqueuse 10%).
Point de fusion / congélation	280°C
Point initial d'ébullition	Données non disponibles
Plage d'ébullition	Données non disponibles
Point d'éclair	250°C
Taux d'évaporation	Données non disponibles
Inflammabilité	Oui
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité (LEL %)	Données non disponibles
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité (UEL %)	Données non disponibles
Tension de vapeur	<0.01 mmHg à 20°C.
Densité de vapeur	4.9 (air=1)-
Densité	1.33g/cm ³
Solubilité	Soluble dans l'eau et l'alcool.
Coefficient de partage--n-octanol/eau	log Pow : -2.179 à 20°C-
Température d'auto-inflammation	400°C
Température de décomposition	260 (Sublimation)°C
Viscosité	Données non disponibles

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Non-réactif sous conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions de stockage recommandées. Hygroscopique.
Risque de réactions dangereuses	Stable sous conditions normales. Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
Conditions d'instabilité (Incluant sensibilité aux chocs / décharge statique / vibrations)	Chaleur, flammes et étincelles. Ce produit absorbe rapidement l'humidité de l'air. En présence d'humidité il dégage de l'ammoniac. Avec les acides, il y a dégagement de formaldéhyde, toxique.
Substances incompatibles	Les agents oxydants forts et l'humidité. Les acides forts. Surtout l'acide nitrique. Le nitrate d'ammonium, le bromopentaborane, l'iode, l'iodoforme. Peroxyde de sodium.
Produits de décomposition dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Vapeurs toxiques de formaldéhyde, de monoxyde et de dioxyde de carbone et d'oxydes d'azote. Vapeurs toxiques de cyanure d'hydrogène. Ammoniac.

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

HEXAMÉTHYLÈNETÉTRAMINE

Premières voies d'absorption	Ingestion.
Effets / symptômes de l'exposition aigue :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Irritation.
- Peau	Irritation et dermatite.
- Respiration	Irritation des muqueuses et des voies respiratoires. L'inhalation intense peut entraîner une allergie respiratoire chez certains sujets prédisposés.
- Ingestion	Irritation et inflammation des muqueuses. À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement étudié.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Les symptômes de réaction allergique peuvent inclure des éruptions cutanées, des démangeaisons, de l'enflure, des difficultés respiratoires, des picotements des mains et des pieds, des étourdissements, des étourdissements, des douleurs thoraciques, des douleurs musculaires ou des bouffées de chaleur. Inflammation et lésions aux reins et à la vessie (albumine ou sang dans l'urine), douleurs abdominales, diarrhée et vomissements.
DL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 Oral - Rat - >5000 mg/kg. DL50 Dermal - Rat - > 2 000 mg/kg.
CL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	CL50 - Inhalation - Donnée non disponible.

SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité	CL50 - Pimephales promelas (Vairon à grosse tête) - 44600-55600 - 96 h CL50-Cyprinodon variegatus 49000 mg/L - 96 h - essai statique CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - 36000 mg/L - 48 h - essai statique
Persistence et dégradation	Biodégradabilité aérobie. Résultat: 35 % - Selon les résultats des tests de biodégradabilité ce produit est difficilement biodégradable. Méthode: OCDE ligne directrice 301D.
Potentiel de bioaccumulation	Donnée non disponible.
Mobilité dans le sol	Mobilité probable due à sa solubilité dans l'eau.
Autre effets nocifs	Donnée non disponible.

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Mesures pour l'élimination	Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales / ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
Emballage contaminé	Éliminer comme produit non utilisé.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN	1328
Appellation réglementaire	HEXAMÉTHYLÈNETÉTRAMINE
Classification du TMD	4.1 Solides inflammables
Groupe d'emballage	III
Indice de quantité limitée	5kg
Indice PIU	-
Dispositions particulières	-

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT CANADA	Matières solides inflammables catégorie 2 Sensibilisation cutanée catégorie 1
----------------------	--

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.

Dernière mise à jour: 2019-10-23